

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 24S0022 - Travaux de rénovation de l'éclairage de l'église du Bourg - Attribution du marché

N° : VA_DEC2024_628
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2123-1 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché public « Rénovation de l'éclairage de l'église du Bourg » avec EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – NORD situé à LILLE (59049) pour un montant de 105 846,55 € HT.

Imputation budgétaire : 2138 020 2200 EGBOURG

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 28 octobre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-206160-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 5 novembre 2024